



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et de ses Établissements Publics
3, rue Saint Charles 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, 24.07.2019

Mme JEAN Josette
Conseillère Départementale en charge du personnel
Hôtel du département
2, place André Mignot
78000 VERSAILLES

Objet : Projet d'externalisation des missions prévention collège

Madame JEAN,

Nous avons pris connaissance d'un projet d'externalisation des missions de prévention collège dépendant du Pôle Enfance Jeunesse auprès de l'association IFEP.

Nous sommes particulièrement surpris face à cette éventualité car, à l'inverse d'une externalisation, tout concours à renforcer le développement de cette mission au sein de la collectivité.

Nous savons d'ailleurs l'attachement que porte le Directeur général à cette mission qui offre un plus aux familles yvelinoises.

Si ce projet d'externalisation devait se confirmer, cela va indéniablement susciter de nombreuses questions pour le personnel concerné.

Aussi, dans cette hypothèse, nous vous exprimons d'ors et déjà nos premières demandes.

Nous demandons que l'ensemble des étapes soient bien respectées pour la prise de décision (avis préalable du Comité Technique, décision à l'Assemblée Départementale) et pour le choix de l'opérateur ou prestataire.

Nous demandons qu'il y ait des garanties offertes pour le personnel impacté :

- En premier lieu la garantie de l'emploi quel que soit le statut et le choix de l'agent.
 - Nous demandons qu'un accompagnement et des propositions de poste en interne soient effectués pour tous les agents (titulaires et contractuels) qui souhaiteraient être maintenu dans l'emploi au sein du CD 78 sur un poste correspondant à leur grade.
 - Nous demandons une reconnaissance de l'engagement des professionnels qui souhaiteraient suivre la mission externalisée (CDIsation de contractuel, valorisation du déroulement de carrière...).
- Une information orale et écrite aux agents sur les diverses questions que le personnel ne manquera pas de se poser (impacts sur les éléments de rémunérations, l'organisation du travail, la fiche de poste, le lien hiérarchique, le temps de travail, les congés, les prestations sociales, le déroulement de carrière, les moyens matériels tel que les véhicules de service, le lieu de travail, les prestations sociales...etc...).

Ces informations devront préciser les différences d'impact en fonction du statut de chacun (mise à disposition, détachement, contractuel).

- Après transmission de tous les éléments de clarifications nécessaires, un délai raisonnable et suffisant à chacun pour se positionner sur son choix individuel (mise à disposition, détachement, repositionnement en interne).

Enfin, nous ne pouvons que réaffirmer notre position de fond, nous nous opposons au principe de l'externalisation de cette mission et sommes au contraire favorables à son renforcement au sein du Conseil Départemental au service des familles yvelinoises.

En effet, d'une part cela évite tout risque d'impact pour le personnel et d'autre part facilite l'articulation entre les services du Pôle Enfance Jeunesse.

En conséquence, nous demandons que la position de la collectivité sur ce dossier soit reconsidérée.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Mme JEAN, à l'assurance de notre considération.

Pour le syndicat CGT
Tristan Fournet, secrétaire

Copie : - M. CABANA, Directeur général des Services